



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-117755>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-117755**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse pour la construction d'une salle d'escalade à Béziers

Description : La présente consultation fait suite à une déclaration sans suite pour infructuosité de la consultation initiale : l'ensemble des projets examinés étant irréguliers parce qu'ils ne respectaient pas soit le programme de l'opération soit l'enveloppe prévisionnelle allouée aux travaux. Le projet concerne la construction d'une salle artificielle d'escalade (SAE) de niveau international ayant une capacité maximale de 1000 personnes, intégrant : - une zone d'accueil - un espace compétition - un espace grand public Un espace spectateurs assis/debout avec visuel direct et toute hauteur sans aucun obstacle (gaine, éclairage, charpente bâti, etc...) vers les SAE compétition - des locaux annexes avec accès direct vers la salle - une salle polyvalente pour les échauffements, les étirements ou la pratique du yoga - des locaux administratifs - l'aménagement paysager, les espaces de stationnement et de circulation interne à la parcelle du projet. Cette salle sera le reflet d'une recherche d'innovation et de mise en oeuvre d'un bâtiment aux Qualités Environnementales avérées. Sa fonctionnalité permettant une polyvalence et une continuité d'ouverture au public lors des préparations des compétitions, sa scénographie renforcera son attractivité et enfin, son innovation offrira un équipement performant en terme environnemental de type HQE tout en limitant les charges de fonctionnement. L'enveloppe financière travaux de l'opération s'élève à 5 296 900,00 euro(s) HT

Identifiant de la procédure : d785ee97-be43-4980-91ce-48170fbb78b4

Identifiant interne : 25FS-CP-0062-C

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au Dce, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agglomeziers.marches-publics.info> 1/ Durée prévisionnelle : 42 mois. Elle s'étend de la notification à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement de l'ouvrage. 2/ Enveloppe prévisionnelle des travaux est fixée à 5 296 900,00,00 euro(s) Ht. 3/ Mission de base complète de type bâtiment en construction neuve avec Visa et missions complémentaires telles que Exe Partiel, Opc, Ssi et Signalétique. 4/Équipe de maîtrise d'oeuvre disposant de compétences en matière : Architecte inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en application des dispositions de l'article 9 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou équivalent, mandataire du groupement ; Bureau d'études techniques structures ; Bureau d'études techniques Vrd et réseaux divers ; Bureau d'études techniques en fluides, génie climatique et performances énergétiques ; Bureau d'études techniques en électricité (courants forts/courants faibles) ; économiste de la construction ; Ordonnancement, pilotage et coordination ; Bureau d'études acoustique ; Qualification en Ssi ; Qualité environnementale du bâtiment ; Autre(s) compétence(s) jugée nécessaire par le candidat. Le marché sera conclu avec un seul opérateur économique qui pourra être un groupement momentané d'entreprises conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire sera obligatoirement un architecte, une société d'architecture ou un groupement d'architectes diplômés et inscrit à l'Ordre des architectes. D'expérience, le mandataire aura réalisé au moins un équipement de taille, de nature et/ou de complexité équivalente à l'opération envisagée. Les mandataires des groupements ont interdiction de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre de plusieurs groupements et en qualité de membre de plusieurs groupements. 5/ L'examen et la sélection des candidats admis à concourir se feront sur la base des critères suivants classés par ordre d'importance décroissante : - Expérience des candidats : qualité des références présentées et notamment, concernant l'architecte, la qualité des opérations de complexité, de nature et d'importance significatives et équivalentes - Compétence des candidats : qualité du candidat ou de l'équipe candidate (structure professionnelle et complétude de l'équipe) ; - Capacités techniques et financières des candidats : cohérence des moyens proposés. Il s'agit plus particulièrement des moyens humains, techniques et financiers dont dispose l'équipe pour assurer sa mission de maîtrise d'oeuvre. 6/ Après avis motivé du jury, le pouvoir adjudicateur arrête la liste des 3 candidats admis à concourir et informe les candidats non-retenus. 7/Au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury, l'acheteur choisit le ou les lauréats, et décide d'engager des négociations en vue de conclure un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence conformément aux dispositions de l'article R.2122-6 du code de la commande publique. 8/ Prestations réglées par des prix forfaitaires. 9/ Avance accordée si constitution d'une garantie à première demande à hauteur de 100% du montant de l'avance. 10/ Prix révisibles. 11/ Délai global de paiement: 30 jours. 12/ Les prestations du marché seront financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget principal de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et/ou de subventions et/ou d'un emprunt. 13/ Les modalités de transmission des plis sont définies

au règlement de concours. 14/Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr 15 /Les pièces à fournir dans le cadre de cet appel à candidature sont énumérées dans le règlement de consultation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse pour la construction d'une salle d'escalade à Béziers

Description : La présente consultation fait suite à une déclaration sans suite pour infructuosité de la consultation initiale : l'ensemble des projets examinés étant irréguliers parce qu'ils ne respectaient pas soit le programme de l'opération soit l'enveloppe prévisionnelle allouée aux travaux. Le projet concerne la construction d'une salle artificielle d'escalade (SAE) de niveau international ayant une capacité maximale de 1000 personnes, intégrant : - une zone d'accueil - un espace compétition - un espace grand public Un espace spectateurs assis/debout avec visuel direct et toute hauteur sans aucun obstacle (gaine, éclairage, charpente bâti, etc...) vers les SAE compétition - des locaux annexes avec accès direct vers la salle - une salle polyvalente pour les échauffements, les étirements ou la pratique du yoga - des locaux administratifs - l'aménagement paysager, les espaces de stationnement et de circulation interne à la parcelle du projet. Cette salle sera le reflet d'une recherche d'innovation et de mise en oeuvre d'un bâtiment aux Qualités Environnementales avérées. Sa fonctionnalité permettant une polyvalence et une continuité d'ouverture au public lors des préparations des compétitions, sa scénographie renforcera son attractivité et enfin, son innovation offrira un équipement performant en terme environnemental de type HQE tout en limitant les charges de fonctionnement. L'enveloppe financière travaux de l'opération s'élève à 5 296 900,00 euro(s) HT

Identifiant interne : S-PF-1727354

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité urbaine et fonctionnalité du programme

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité environnementale du projet

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : économie globale du projet

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1727354>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Monsieur le Président ou son représentant en tant que Président du jury

Membres du jury : membres élus de la commission d'appel d'offres (Cao)

Membres du jury : membres qualifiés

Membres du jury : membres ayant un intérêt particulier au regard de l'objet du concours

Membres du jury : membres à voix consultative

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : A l'issue du concours, tous les candidats ayant remis des prestations conformes au programme bénéficieront d'une prime d'un montant de de 30 000 euro(s) HT (montant ferme, non actualisable, non révisable) par équipe. Les concurrents dont les projets auront été reçus hors délai ne pourront pas recevoir de prime. Les modalités de réduction ou de suppression de la prime sont énoncées au règlement de consultation. La prime de concours constituera pour l'attributaire du marché, une avance sur la rémunération due au titre du contrat de maîtrise d'oeuvre passé à l'issue du concours. La mise au point de l'esquisse au regard des observations formulées par le jury/le pouvoir

adjudicateur, ne donnera lieu à aucune rémunération complémentaire. En ce qui concerne la prime versée aux candidats non retenus, celle-ci leur sera versée après réception du courrier de rejet sur présentation d'une facture, complétée du ou des RIB de l'équipe et d'une répartition entre chaque membre le cas échéant, dans un délai de 30 jours à compter de la demande de paiement. Les modalités de réduction ou de suppression de la prime sont énoncées au règlement de consultation

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1727354>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 20/11/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique par un avis indiquant les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. (cf. renseignements complémentaires) - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 4D9FD2C1-D50A-BA19-EF983022DF88E59C

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 53968

Adresse postale : 39 Boulevard de Verdun

Ville : Béziers

Code postal : 34500

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : MENARD Robert

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467016868

Adresse internet : <http://www.beziers-mediterranee.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 4D9FD2E1-9A41-D129-03B96559BE3912D3

Adresse postale : 39 Boulevard de Verdun

Ville : Béziers

Code postal : 34500

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique

Adresse électronique : marchespublics@beziers-mediterranee.fr

Téléphone : 0467016868

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 4D9FD2F0-E92E-C100-0567BE5A6657E1F7

Adresse postale : 6 Rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4e074edc-d4b9-4a5a-a8cc-3845d4e9e93d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 21/10/2025 à 19:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2025